



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Possible recul sur les engagements en conservation dans le Nord québécois : Nature Québec et la SNAP Québec suspendent leur participation à une table de travail

Montréal, le 26 septembre 2019 – Face à la menace de voir des activités industrielles telles que des mines, des barrages hydroélectriques ou de la foresterie commerciale se réaliser dans des zones vouées à la conservation, Nature Québec et la Société pour la nature et les parcs du Canada-section Québec (SNAP Québec) ont pris hier la décision de suspendre leur participation à une table de travail sur la conservation dans le Nord du Québec.

Alors que s’achève la Semaine mondiale d’action pour le climat, Nature Québec et la SNAP Québec demandent au gouvernement du Québec de respecter les engagements inscrits dans la Loi sur la Société du Plan Nord et de réitérer la promesse, saluée internationalement, de mettre 50 % du territoire du Plan Nord à l’abri des activités industrielles. Cet engagement est la condition sine qua none d’un Plan Nord à la hauteur de la crise de la biodiversité et de l’urgence climatique actuelle.

Depuis le début des travaux en 2015, Nature Québec et la SNAP Québec ont participé activement aux différentes tables de travail en faisant preuve d’ouverture et en proposant des solutions innovantes et constructives en termes de planification communautaire régionale ou de gestion adaptative, et ce, tout en défendant des standards fondés sur la science et nécessaires à la conservation de la biodiversité.

Alors que des initiatives similaires ailleurs au Canada ou à l’international aboutissent à des résultats exemplaires quant à l’implication des Nations autochtones et la conservation efficace de la biodiversité, il est consternant de constater que le gouvernement du Québec envisage de tourner le dos à ses responsabilités et à cette opportunité d’être un leader mondial de la conservation.

Par ailleurs, Nature Québec et la SNAP Québec saluent la mise en place d'un groupe bilatéral entre le gouvernement du Québec et les Nations autochtones présentes sur le territoire du Plan Nord afin de mettre en place des solutions qui permettent la préservation des valeurs bioculturelles et le maintien du lien entre les Autochtones et le territoire et de leurs pratiques ancestrales.

Les deux organisations environnementales considèrent essentiel que le processus de travail respecte les conditions suivantes :

- La réaffirmation par le gouvernement du Québec de l'engagement d'exclure les activités industrielles des zones dédiés à la conservation.
- Le maintien d'une structure décisionnelle de Nation à Nations.
- Le recadrage des travaux de la table sur la conservation de 30 % du territoire en conformité avec la Loi sur la société du Plan Nord, avec les normes internationales de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) quant aux définitions de conservation, de biodiversité, d'utilisation durable de la diversité biologique et des activités industrielles.

Par ailleurs, les organisations suggèrent fortement la mise en place d'un groupe de travail voué à l'identification et la reconnaissance des meilleures pratiques industrielles en matière de développement durable pour la portion du territoire dans laquelle seront autorisées les activités industrielles (GT50).

- 30 -

INFORMATION :

Charlène Daubenfeld

Responsable des communications, SNAP Québec

Bureau : 514-278-7627 #221

Cell : 514-378-3880

communications@snapquebec.org

Gabriel Marquis

Responsable des communications, Nature Québec

Cell: 581 307-8613

gabriel.marquis@naturequebec.org